

RAPPORT FINANCIER



Introduction

par Pascal AERTS, Trésorier de l'Îlot

Il est toujours plus facile pour un Trésorier de présenter un résultat positif, et c'est donc avec le sourire que je peux commenter les comptes de l'année 2017 qui, pour la 3^{ème} année consécutive, se soldent par un excédent.

Mais si la présentation des comptes est un devoir vis-à-vis de ceux qui financent l'Îlot _ financeurs publics, mécènes, donateurs privés_ elle reste seconde par rapport au rapport moral qui rappelle ce qui est fait au profit d'hommes et de femmes qui ont connu des situations de grande détresse, et qui souhaitent désormais reprendre, voire pour certains prendre, leur vie en mains.

Le périmètre des activités étant resté stable, la comparaison avec l'exercice 2016 s'en trouve facilitée.

L'évènement le plus significatif aura été la fin des travaux de rénovation du site de la rue Thuillier à Amiens, qui représente un investissement de plus de 1.2 M€.

Depuis fin septembre 2017 les familles et femmes seules qui y résident sont désormais accueillies dans un bâtiment remis aux normes, disposant d'une grande salle d'activités et de studios rénovés.

Plus accessoirement, on notera aussi la création fin 2017 de 14 places d'urgence hivernale sur l'ensemble des sites amiénois, dont 6 devraient être pérennisées.

Résultat net de 37 932 €

C'est donc sur un excédent supérieur à celui de 2016, et supérieur également au budget prévisionnel 2017 lui-même, que se clôt l'exercice.

Ce résultat final est constitué du résultat d'exploitation, des résultats financier et exceptionnel, sous déduction de l'affectation de certains dons en fonds dédiés.

Il est donc d'abord le fruit d'un résultat d'exploitation, qui représente l'activité courante de l'association : Le surcroît des produits par rapport aux charges est de 52.3 K€, comme en 2016.

En fait, il conviendrait d'analyser ce compte avec le résultat exceptionnel qui, parfois, n'a d'exceptionnel que le nom que lui donne la réglementation comptable : le composant principal de ce compte est en effet la prise en compte d'une subvention acquise et versée de longue date, à due concurrence et en contrepartie des amortissements comptables de l'année qui, eux, sont inscrits en diminution du résultat d'exploitation de l'année.

A cet ensemble s'ajoute le résultat financier, constitué principalement des produits perçus au titre du placement de la trésorerie, identique à celui de 2016.

On en déduit enfin l'affectation en fonds dédiés de divers dons, pour un montant, net de reprises, de 27.6 K€.

Un résultat d'exploitation positif de 52.3 K€, comme en 2016

Les charges et les produits augmentent, l'un comme l'autre, de 4.8 %.

- **Les produits progressent de 385 K€**

Ils sont constitués, pour les deux tiers, de financements publics, DGF et subventions, et, pour un petit quart, de financements privés (donateurs particuliers et mécènes)

Les financements publics progressent, du fait principalement du "rebasage" de certaines DGF à Amiens, suite au regroupement avec la région des Hauts de France, et à la prise en compte de nos besoins spécifiques du fait de nos résidents. Nous espérons que ces financements seront maintenus malgré les restrictions budgétaires annoncées...

Certains versements au contraire correspondent à des crédits non reconductibles qui, eux, portent malheureusement bien leur nom...

Permettez-moi de remercier ici tous ces financeurs : représentants de l'Etat ou des collectivités locales qui, par leur action, permettent à l'Ilot de vivre. Année après année, ils supportent notre action, malgré les contraintes budgétaires qui sont les leurs, et qui ne sont malheureusement pas prêtes de se desserrer.

La générosité du public progresse également : les dons atteignent un plus haut historique, tandis que les legs sont stables. Le mécénat augmente facialement, mais cette progression est principalement due à un versement de 80 K€ de la part du Fonds de Dotation de l'Ilot (intégralement extourné en fonds dédiés, et sans effet donc sur l'excédent final).

Ces chiffres révèlent l'exceptionnelle fidélité des donateurs de l'Ilot, convaincus à la fois des besoins d'accompagnement de nos résidents et de la mission humanitaire que l'Ilot déploie en leur faveur, mais aussi de son rôle sociétal de lutte contre la récidive.

Au nom des résidents qui en sont les bénéficiaires, mais aussi de l'ensemble des salariés de l'Ilot qui peuvent réaliser leur travail dans de bonnes conditions, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Les ventes des ateliers amiénois sont en baisse significative (-17 %), mais le changement de responsable de l'un des ateliers, et le recrutement d'un commercial, devraient permettre un rebond en 2018.

- **Les charges progressent du même montant (387.6 K€)**

Le professionnalisme qu'exige l'accompagnement des résidents, et la sécurisation des biens et des personnes que l'inconduite de certains rend nécessaire, font que l'Ilot recoure à du personnel salarié, et les frais de personnel représentent très largement le premier poste de dépenses de l'association.

Il convient néanmoins de rappeler que ce poste regroupe tout à la fois notre personnel salarié, mais aussi les 45 personnes (en équivalent temps plein) qui travaillent dans nos ateliers, et au profit desquels nous exerçons notre mission associative.

Mais le poste qui croît le plus est celui de la communication (+50%), du fait d'un important investissement dans la recherche de nouveaux donateurs.

Nous nous plaignons à souligner la fidélité et la générosité de nos donateurs, mais on ne saurait oublier que leur nombre diminue année après année et que le démarchage dont ils font l'objet par de nombreuses autres associations doit être compensé, surtout à un moment où ils sont déstabilisés par de nouvelles règles fiscales (mise en place du prélèvement à la source et suppression de l'ISF, remplacement par l'IFI qui touchera 2 à 3 fois moins de contribuables).

La moindre activité des ateliers amiénois s'accompagne d'une baisse des achats, tandis que divers risques nous ont conduits à accroître le provisionnement.

Les ratios et la mesure de la performance

Grâce à un mécène, nous avons beaucoup travaillé en 2017 sur la recherche d'indicateurs permettant de mesurer objectivement les effets de nos actions.

Et s'il est clair que celles-ci sont incontestablement positives, l'absence de statistiques officielles nous empêche à ce jour de mettre en place un suivi se référant à un "benchmark" clairement identifié.

C'est ainsi que la plupart des observateurs évaluent l'action d'une association, non pas au vu de ses résultats, mais de l'argent qu'elle a dépensé.

Et, pour ce faire, 3 indicateurs sont observés : le pourcentage des dépenses consacrées au fonctionnement de l'association elle-même, le pourcentage consacré à la recherche de fonds, et le pourcentage des sommes directement dépensées sur les missions sociales proprement dites.

Et sur ces 3 critères l'Ilot peut afficher d'excellents ratios : comme nous l'avions indiqué, il nous fallait en effet accroître notre effort pour recruter de nouveaux donateurs, et les budgets consacrés à cette prospection et à la communication en général ont été fortement accrus.

Parallèlement nous avons actualisé les quotes-parts d'affectation du temps de travail du personnel du siège, afin de prendre en compte l'accroissement des tâches administratives et de "reporting", au détriment des missions sociales proprement dites.

C'est ainsi que la part consacrée au fonctionnement de la structure et à la recherche de fonds s'élève à moins de 11 % du total de nos charges, et que, sur 100 € de dons reçus, 85 € ont été directement dépensés au profit des personnes que nous accompagnons. En baisse par rapport à l'an passé, ce chiffre se situe néanmoins parmi les meilleurs pour des associations de taille comparable.

Et toujours une situation financière très saine

D'une année sur l'autre, les fonds propres progressent, de même que les provisions et les fonds dédiés. Ensemble ils représentent plus de 80 % du total de bilan, et confirment donc que l'association n'a pas de dettes, hors les dettes d'exploitation courante.

La part des dettes exigibles à court terme est très inférieure à la trésorerie disponible, sans même tenir compte des créances immédiatement recouvrables.

La trésorerie reste prudemment placée auprès d'organismes de premier plan.

Les legs en cours, et non encore inscrits dans les comptes, se situent à un niveau historiquement élevé.

Tout irait pour le mieux, si ce n'étaient...

un certain nombre de nuages dans notre environnement.

Les changements attendus en termes d'avantage fiscal sur les dons ont clairement déstabilisé nombre de nos donateurs : le montant des dons perçus à fin avril est en net recul par rapport aux années passées, et nous ignorons encore à ce jour les conséquences de la transformation de l'ISF en Impôt sur la Fortune Immobilière.

Parallèlement, dans le cadre de la réduction du ratio déficit/PIB, certains budgets seront nécessairement revus à la baisse.

Et dans le même temps, des dispositifs auxquels l'Ilot avait recours disparaissent progressivement, comme les emplois aidés par exemple.

Le Conseil d'Administration reste très vigilant sur ces changements, mais craint qu'à court terme ils ne pèsent sur l'équilibre d'exploitation.

Il maintient néanmoins ses projets, dont notamment le regroupement sur un seul site des 2 établissements du Val de Marne, et la rénovation de la partie la plus ancienne du bâtiment de Chemin Vert.

Votre association poursuit donc sa mission, afin de toujours être au service d'hommes et de femmes qui, parfois pour la première fois de leur vie, ont conscience qu'une main est tendue pour leur venir en aide.

Notre souhait est de pouvoir le faire avec des équipes pluri-disciplinaires compétentes, et dans des locaux de qualité.

Nous connaissons le prix des ressources que nos financeurs et nos donateurs nous octroient, et le Conseil d'Administration, la Direction et l'ensemble des salariés s'appliquent à les gérer avec rigueur.

Au nom des 1200 personnes accueillies en 2017 par l'Ilot, dans ses centres d'hébergement ou ses ateliers, soyez remerciés de votre générosité et de votre action en notre faveur, et soyez assurés que nous faisons le maximum pour mériter votre confiance.

PLAN DU RAPPORT

1- COMPTES ANNUELS	7
2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
3- COMPTE DE RESULTAT	12
3.1 Produits d'exploitation	12
3.2 Charges d'exploitation	18
3.3 Résultat financier	23
3.4 Résultat exceptionnel	23
3.5 Fonds dédiés	23
3.6 Impôt sur les sociétés	23
4- BILAN : ACTIF	24
4.1 Immobilisations	24
4.2 Amortissements	25
4.3 Stocks	25
4.4 Créances redevables	26
4.5 Autres créances	26
4.6 Trésorerie	27
4.7 Charges constatées d'avance	27
5- BILAN : PASSIF	28
5.1 Fonds propres	28
5.2 Provisions pour risques et charges	29
5.3 Fonds dédiés	29
5.4 Emprunts et dettes financières divers	30
5.5 Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30
5.6 Dettes sociales et fiscales	30
5.7 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30
5.8 Autres dettes	30
5.9 Produits constatés d'avance	30
6- ETAT DES CREANCES ET DETTES	31
6.1 Etat des créances (brutes)	31
6.2 Etat des dettes	31
7- COMMISSARIAT AUX COMPTES	32
8- ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
8.1 Crédit-bail	32
8.2 Valorisation des dons et apports en nature	32
8.3 Information sur les legs et donations	32

9- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES	33
10- RESSOURCES	35
10.1 Ressources collectées auprès du public	35
10.2 Autres ressources	37
10.3 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	37
11- EMPLOIS	38
11.1 Missions sociales	38
11.2 Frais de recherche de fonds	40
11.3 Frais de fonctionnement	41
12- AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC SUR 2017	41
13- SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2017	42
14- NATURE ET QUANTITE DES RESSOURCES EN NATURE	42
15- ETAT DES EFFECTIFS BENEVOLES	43
16- INFORMATIONS CLEFS	43
17- GLOSSAIRE	44

1- Comptes annuels

Compte de résultat

	2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	8 488 303	8 103 266
Ventes des ateliers et participations	457 387	514 141
Dotations et produits de la tarification	3 571 094	3 207 087
Subventions d'exploitation et participations des usagers	2 274 145	2 223 492
Reprises sur amortissements et provisions	19 539	36 199
Transferts de charges	116 445	119 371
Dons manuels	1 842 381	1 775 301
Legs et donations	158 078	148 379
Autres produits	49 234	79 296
CHARGES D'EXPLOITATION	8 436 001	8 048 442
Achats de matières premières et fournitures	66 307	76 829
Achats non stockés de matières et fournitures	495 847	518 227
Services extérieurs et autres	1 349 090	1 241 778
Impôts, taxes et versements assimilés	318 581	352 853
Charges de personnel	5 742 322	5 450 444
Dotations aux amortissements	389 586	360 249
Dotations aux provisions	59 609	33 460
Autres charges	14 659	14 601
RESULTAT D'EXPLOITATION	52 302	54 824
Produits financiers	22 393	15 313
Charges financières	6 744	
RESULTAT FINANCIER	15 649	15 313
PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 468	8 471
Sur opérations de gestion	8 741	3 916
Sur opérations en capital	22 727	4 555
CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 258	27 145
Sur opérations de gestion	28 125	20 824
Sur opérations en capital	2 133	6 321
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 209	-18 674
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	280 219	58 226
Engagements à réaliser sur ressources affectées	307 833	76 334
Impôt sur les Sociétés	3 614	3 534
RESULTAT DE L'EXERCICE	37 932	29 821
Total des charges	8 784 450	8 155 455
Total des produits	8 822 383	8 185 276
Résultat	37 932	29 821

Bilan

ACTIF	2017			2016
	brut	amortissement	net	net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- frais d'établissement	67 199	56 948	10 251	11 595
- autres immobilisations incorporelles	168 798	168 798		
- immobilisations incorporelles en cours	10 440		10 440	6 786
Immobilisations corporelles				
- terrains	103 665		103 665	103 665
- constructions	6 456 891	4 417 830	2 039 061	897 825
- installations techniques, matériels et outillage	736 516	593 728	142 788	174 052
- autres immobilisations corporelles	1 601 794	1 281 684	320 110	340 991
- immobilisations corporelles en cours				1 038 087
Immobilisations financières				
- prêts				800
- autres immobilisations financières	781 362		781 362	246 558
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 926 665	6 518 988	3 407 676	2 820 359
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
- matières premières et fournitures	16 623		16 623	16 373
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
- créances redevables et comptes rattachés	47 921	3 390	44 531	33 128
- autres créances	709 017	36 127	672 890	714 041
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 359 903		2 359 903	2 734 266
Charges constatées d'avance	29 938		29 938	55 621
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 163 401	39 516	3 123 885	3 553 430
ACTIF TOTAL	13 090 066	6 558 505	6 531 561	6 373 789

Bilan

PASSIF	2017	2016
	<i>net</i>	<i>net</i>
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
- <i>apports sans droit de reprise</i>	2 382 661	2 382 661
- <i>apports avec droit de reprise</i>	258 492	258 492
- <i>subventions d'investissement</i>	108 543	108 543
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Réserves		
- <i>excédents affectés à l'investissement</i>	438 376	438 376
- <i>réserve de trésorerie</i>	172 538	172 538
- <i>autres réserves</i>	99 792	96 757
Reports à nouveau		
- <i>sous contrôle de tiers (DGF)</i>	-375 739	-505 477
- <i>autres</i>	184 301	287 252
Résultat de l'exercice		
- <i>sous contrôle de tiers (DGF)</i>	204 791	-166 282
- <i>autres</i>	-166 859	196 103
Subventions d'investissements non renouvelables	1 021 591	1 044 318
TOTAL FONDS PROPRES	4 328 487	4 313 282
Provisions pour risques et charges	457 180	397 571
Fonds dédiés	448 245	420 631
TOTAL PROV. ET FONDS DEDIES	905 425	818 202
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers	14 155	14 304
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 347	363 236
Dettes sociales et fiscales	766 937	759 999
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 338	17 839
Autres dettes	84 372	78 127
Produits constatés d'avance	25 500	8 800
TOTAL DETTES	1 297 649	1 242 305
PASSIF TOTAL	6 531 561	6 373 789

2- Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables en vigueur pour les associations (règlement CRC 99-01) et ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Pour certaines présentations spécifiques, l'association s'oblige au respect des dispositions du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF), relatives à la gestion budgétaire et comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et des différents décrets et arrêtés définissant la nomenclature applicable aux organismes privés à but non lucratif gérant ce type d'établissement.

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Leur présentation est faite de manière comparative : face aux comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Comme pour l'exercice 2016 et dans le respect de la réglementation, les annexes sont complétées du compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public, établi conformément à la présentation définie par le comité de régulation comptable (CRC), et de ses commentaires.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques :

- Immobilisations incorporelles : les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis sur une période de 3 à 5 ans.
- Immobilisations corporelles : celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat TTC majoré des frais accessoires). Les amortissements pratiqués sont calculés linéairement, en fonction de la durée de vie prévisionnelle, à savoir :
 - constructions (structure) : 60 à 80 ans
 - installations extérieures et de couverture : 30 à 40 ans
 - installations techniques : 15 à 20 ans
 - autres aménagements : 7 à 10 ans
 - mobilier : 3 à 10 ans
 - matériel de transport : 3 à 5 ans
 - matériel informatique : 3 à 5 ans
- Immobilisations financières : elles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'entrée. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.
- Créances : elles sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour couvrir les éventuels risques de non-recouvrement.
- Dettes : elles sont inscrites au passif du bilan pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice.
- Stocks : ils correspondent au matériel nécessaire aux ateliers d'Amiens (pièces mécaniques, denrées alimentaires et produits pour la menuiserie).

- Valeurs mobilières de placement : elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition.
- Dons en nature : ils sont valorisés sur la base des éléments fournis par le donateur. A défaut d'information, ils ne sont pas valorisés. En aucun cas, ils n'apparaissent dans le compte de résultat et dans le bilan, mais sont donnés à titre indicatif dans l'annexe consacrée au compte d'emploi des ressources.

Il est précisé qu'aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2017.

3- Compte de résultat

3-1 Produits d'exploitation = 8 488.3 K€ (+385.0 K€ par rapport à 2016, soit +4.8 %) :

Ces produits sont en forte augmentation par rapport à 2016 ; ils comprennent principalement :

- les dotations globales de fonctionnement et subventions = 5 660.3 K€ (+433.5 K€ par rapport au 31 décembre 2016, soit +8.3%) ;
- les produits issus de la générosité du public (dons manuels et legs) = 2 000.5 K€ (+76.8 K€, soit +4.0 %) ;
- les ventes des ateliers, PSE et divers = 457.4 K€ (-56.8 K€, soit -11.0%) ;
- les participations des usagers = 185.0 K€ (-18.8 K€, soit -9.2 %) ;

le solde étant constitué des autres produits (49.2 K€), des transferts de charges (116.4 K€) et des reprises de provisions (19.5 K€). L'ensemble est en baisse de 49.8 K€ par rapport à 2016.

3.1.1 Dotations globales de fonctionnement et subventions :

Elles sont constituées principalement de financements publics dont :

3.1.1.1 Dotations globales de fonctionnement = 3 571.1 K€ (+364.0 K€ par rapport à 2016, soit +11.3 %)

Les Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) concernent :

- les 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) soumis au régime de la tarification : Chemin Vert, Thuillier et l'Îlot Val-de-Marne ;
- l'activité "accueil de jour" à la Passerelle ;
- l'activité "Lits Halte Soins Santé" des Augustins ;
- l'activité « CHRS » des Augustins depuis 2016 suite à l'évolution des financements accordés par la DDCS de la Somme.

Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
Chemin Vert	939.0	894.6	+44.4	+4.9 %
Îlot Val-de-Marne	898.6	775.9	+122.7	+15.8 %
Thuillier	720.8	640.2	+80.6	+12.6%
Accueil de jour (Passerelle)	382.6	342.6	+40.0	+11.7%
"Lits Halte Soins Santé" (Augustins)	286.4	246.1	+40.3	+16.4 %
« CHRS » (Augustins)	207.2	172.4	+34.8	+20.2 %
Sous-total (hors reprises déficits)	3 434.6	3 071.8	+362.8	+11.8 %
Reprise du déficit 2015 Chemin Vert	105.5		+105.5	
Reprise du déficit 2015 Îlot Val-de-Marne	31.0		+31.0	
Reprise du déficit 2014 Chemin Vert		92.8	-92.8	
Reprise du déficit 2014 Îlot Val-de-Marne		42.5	-42.5	
Sous-total reprises déficits 2014 et 2015	136.5	135.3	+1.2	
TOTAL DGF	3 571.1	3 207.1	+364.0	+11.3 %

Les DGF progressent de 362.8 K€ (=+ 11.8%) du fait essentiellement des « rebasages » appliqués à Amiens (155.4 K€), de 60 K€ de crédits non reconductibles dans le Val de Marne et du financement de travaux à venir au titre des lits Halte soins santé à Augustins (38.2 K€).

Les reprises de déficits sont au même niveau qu'en 2016.

3.1.1.2 Autres subventions et participations = 2 277.6 K€
(+54.1 K€ par rapport à 2016, soit +2.4 %).

Les subventions sont en augmentation de 69.4 K€ (soit +3.4%). Cette hausse concerne les subventions d'Etat alors que les autres subventions sont en légère diminution.

Elles se décomposent en :

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
Subventions Etat :				
Agence de Services et de Paiements (ASP)	1 063.7	988.6	+75.1	+7.6 %
DDCS de la Somme	765.2	748.1	+17.1	+2.3 %
Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)	10.0	15.0	-5.0	-33.3%
DISP		10.0	-10.0	
Sous-total subventions Etat	1 838.9	1 761.7	+77.2	+4.4 %
Autres subventions publiques :				
Conseil Départemental de la Somme	150.0	150.0		
Conseil Départemental de Paris	18.1	3.3	+14.8	+448.5 %
Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	3.5	3.2	+0.3	+9.4%
Conseil Départemental de la Somme (logements diffus)	-5.2	17.7	-22.9	
Ville d'Amiens	83.0	83.0		
Ville de Vincennes	0.8	0.8		
Sous-total autres subventions publiques	250.2	258.0	-7.8	-3.0 %
Sous-total subventions	2 089.1	2 019.7	+69.4	+3.4 %
Participations et autres :				
Participation des usagers	188.5	203.8	-15.3	-7.5 %
Sous-total participations et autres	188.5	203.8	-15.3	-7.5 %
TOTAL SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 277.6	2 223.5	+54.1	+2.4 %

AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENTS (ASP) :

Les aides de l'ASP (1 063.7 K€), dont l'objet est la prise en charge partielle des salaires et charges sociales du personnel en insertion et des autres salariés bénéficiaires d'un contrat aidé, sont en hausse de 7.6 % par rapport à l'exercice précédent.

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
ASP	1 063.7	988.6	+75.1	+7.6 %
Frais de personnel des contrats aidés	1 623.5	1 625.9	-2.4	-0.1 %
TAUX DE PRISE EN CHARGE	65.5%	60.8%		+4.7 Pts

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE (DDCS) DE LA SOMME :

La DDCS de la Somme subventionne l'activité de :

- l'hébergement d'urgence à la Passerelle ;
- la maison-relais et les 5 places de stabilisation des Augustins ;
- les places d'hébergement d'urgence de Thuillier ;
- 14 places d'urgence créées fin 2017 ;

et assure le financement de l'Aide au Logement Temporaire (ALT), dont les trois centres d'hébergement d'Amiens sont bénéficiaires.

Les subventions accordées par la DDCS de la Somme (765.2 K€) sont en augmentation de 17.1 K€ par rapport à l'exercice précédent du fait principalement du financement lié à la création des 14 nouvelles places d'urgence.

Pour mémoire, un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (C.P.O.M.) avait été signé avec la DDCS de la Somme au cours de l'année 2016 permettant une stabilité des financements de ces activités pour la période 2016-2018.

FONDS INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD) :

Cette subvention de 10 K€, accordée à l'Atelier Qualification-Insertion d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) dans le cadre du « projet SOA » est en retrait de 5 K€ par rapport à 2016.

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES (DISP) PARIS ILE-DE-FRANCE :

En 2017, la DISP Paris Île-de-France n'a pas accordé de subvention à l'Atelier Qualification-Insertion de Paris, contrairement à 2016.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME :

Cette subvention, qui assure la prise en charge partielle des frais de personnel de l'encadrement technique des Ateliers de l'Îlot, est identique à celle des exercices précédents (150 K€).

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PARIS :

Cette subvention assure une prise en charge partielle de l'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion, allocataires du RSA Socle, de l'Atelier Qualification-Insertion de Paris.

Le montant est en hausse de 14.8 K€ par rapport à 2016.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS :

Cette subvention assure une prise en charge partielle de l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion, allocataires du RSA Socle, de l'Atelier Qualification-Insertion d'Aubervilliers.

Le montant est stable par rapport à 2016.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME (LOGEMENTS DIFFUS) :

Ce financement assurait une prise en charge partielle de l'accompagnement social des personnes accueillies dans des appartements en ville (logements diffus) à Amiens. Il s'est achevé en 2016 et le montant de - 5.2 K€ en 2017 correspond à une régularisation sur exercice antérieur.

VILLE D'AMIENS :

Les subventions accordées par la Ville d'Amiens sont destinées principalement à la fourniture de repas aux résidents et usagers des centres amiénois de l'Îlot : près de 63 000 repas ont été servis en 2017 aux résidents des Augustins, de Thuillier et aux usagers de la Passerelle. Le montant de cette subvention est identique à celui de 2016 (83.0 K€).

PARTICIPATION DES USAGERS :

Le montant de cette participation aux frais de la part des personnes hébergées (185.0 K€ en 2017) est en diminution (-18.8 K€ par rapport à l'exercice précédent).

3.1.2 Produits issus de la générosité du public :

Ces produits se décomposent en (K€) :

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
Dons manuels	1 558.1	1 531.5	+26.6	+1.7%
Legs et donations	158.1	148.4	+9.7	+6.5 %
Mécénat	284.3	243.8	+40.5	+16.6 %
TOTAL	2 000.5	1 923.7	+76.8	+4.0 %

La hausse des produits issus de la générosité du public provient aussi bien des dons manuels (+26.6 K€), des legs (+9.7 K€) que du mécénat (+40.5 K€).

Au chapitre 10, le compte d'emploi annuel des ressources détaille davantage les produits issus de la générosité du public et montre l'utilisation qui en a été faite.

3.1.3 Ventes des ateliers, PSE et produits divers

Ces produits se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
Ventes des Ateliers de l'îlot				
Atelier Automobile	158.0	192.7	-34.7	-18.0 %
Atelier Menuiserie	36.5	56.1	-19.6	-34.9 %
Atelier Restauration	166.1	184.1	-18.0	-9.8%
Sous-total des Ateliers de l'îlot	360.6	432.9	-72.3	-16.7 %
Hébergement PSE	79.3	67.0	+12.3	+18.4 %
Loyers Service Accompagnement	12.1	8.0	+4.1	+51.2 %
Produits divers	5.4	6.2	-0.8	-12.9%
TOTAL	457.4	514.1	-56.7	-11.0 %

3.1.3.1 Ventes des Ateliers de l'îlot :

La diminution globale de ces ventes (-72.3 K€, soit -16.7 %) provient de l'ensemble des activités des ateliers.

La variation du chiffre d'affaires par atelier s'explique par :

- La diminution d'activité de l'atelier automobile (-34.7 K€), due notamment à la baisse de l'activité nettoyage automobile avec le client Renault (= - 22.5 K€)
- La baisse de l'activité de la menuiserie (-19.6 K€), du fait principalement du changement de responsable d'atelier en cours d'année ;
- La diminution de l'activité restauration du fait d'un nombre de repas servis en baisse (6 455 en 2017 vs 7 163 en 2016 soit - 9.9 %) ainsi que celle de l'activité traiteur (en 2016, des prestations ponctuelles importantes pour l'activité traiteur avaient été effectuées).

3.1.3.2 Hébergement de personnes en Placement sous Surveillance Electronique (PSE) :

Ce revenu, qui correspond au paiement par l'Administration Pénitentiaire de l'hébergement de personnes sous bracelet électronique, est en augmentation (+12.3 K€, soit +18.4 %), surtout à Chemin Vert (+11.9 K€).

L'augmentation à Amiens est de 0.4 K€ entre 2016 et 2017.

3.1.3.3 Service d'Accompagnement :

Avec le Service d'Accompagnement, l'Îlot jouait à Paris un rôle d'intermédiaire entre les personnes qu'il accompagne vers l'autonomie et des propriétaires de logements dans le parc privé. Ce service a été arrêté il y a déjà plusieurs années, mais se poursuit encore pour 2 appartements. L'augmentation des produits de l'activité n'est qu'apparente dans la mesure où elle intègre, en 2017, les charges locatives (4.1 K€) comptabilisés en transferts de charges jusqu'en 2016.

3.1.4 Autres produits d'exploitation :

Ces autres produits comprennent (en K€) :

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
Reprises de provisions	19.5	36.2	-16.7	-46.1 %
Transferts de charges	116.4	119.4	-3.0	-2.5 %
Taxe d'apprentissage	46.9	77.4	-30.5	-39.4%
Produits gestion courante et autres	2.3	1.9	+0.4	+21.0 %
TOTAL	185.1	234.9	-49.8	-21.2 %

3.1.4.1 Reprises de provisions :

En 2017, ce poste (19.5 K€) est constitué d'une part des reprises de provisions pour dépréciation des comptes résidents (17.3 K€ vs une dotation de 22.2 K€ en 2016) et d'autre part d'une reprise de provisions pour dépréciation des comptes clients des ateliers (2.2 K€ vs une dotation de 1.3 K€ en 2016).

Ces reprises couvrent des charges de 59.8 K€ enregistrées au cours de l'exercice, et le déficit constitue donc une charge nette de 40.3 K€ sur 2017. S'ajoutant à 59.6 K€ de nouvelles dotations aux provisions (cf. paragraphe 3.2.5), l'impact global est donc négatif de 99.9 K€ en 2017 vs un impact négatif de 19.1 K€ en 2016.

3.1.4.2 Transferts de charges :

Ce poste (116.5 K€) est en légère diminution de 2.9 K€ par rapport à 2016 ; il correspond principalement aux indemnités journalières perçues de la Caisse de Prévoyance et à la prise en charge des formations par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

3.1.4.3 Taxe d'apprentissage :

L'association collecte la taxe d'apprentissage pour ses activités d'information et d'orientation professionnelle des jeunes. Ce poste marque une diminution significative par rapport à 2016 (-39.4 %).

3-2 Charges d'exploitation = 8 436.0 K€
(+387.6 K€ par rapport à 2016, soit +4.8 %) :

Les charges d'exploitation comprennent :

- les charges de personnel = 5 742.3 K€ (+291.9 K€ par rapport à 2016, soit +5.4 %) ;
- les services extérieurs et autres = 1 349.1 K€ (+107.3 K€, soit +8.6 %) ;
- les achats de matières et fournitures = 495.8 K€ (-22.3 K€, soit -4.3 %) ;
- les achats de matières premières et fournitures pour les ateliers automobile et menuiserie = 66.3 K€ (-10.5 K€ par rapport à 2016, soit -13.7 %) ;
- les impôts et taxes = 318.6 K€ (-34.3 K€, soit -9.7 %) ;
- les dotations aux amortissements = 389.6 K€ (+29.3 K€, soit +8.1 %) ;
- les dotations aux provisions = 59.6 K€ (+26.1 K€, soit +78.1 %) ;
- les autres charges = 14.7 K€ (+0.1 K€, soit + 0.4 %).

3.2.1 Charges de personnel :

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des salaires et charges sociales, ainsi que les provisions sur salaires (congrés payés et RTT). Elles concernent à la fois les salariés permanents de l'association et les personnes accueillies et formées dans les ateliers d'insertion (ACI).

Mais elles ne comprennent ni les charges fiscales (265.6 K€ en 2017 contre 298.6 K€ en 2016), ni les charges d'intérim qui, comptablement, sont classées en services extérieurs (98.5 K€ en 2017, contre 146.9 K€ l'année précédente).

Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
Charges salariales Permanents	4 649.0	4 448.5	+200.5	+4.5 %
Variation provisions CP et RTT	3.0	-18.2	+21.2	
Charges salariales Personnel en insertion à Amiens	761.8	776.9	-15.1	-1.9 %
Charges salariales Personnel en insertion à Paris	182.0	125.3	+56.7	+45.2 %
Charges salariales Personnel en insertion à Aubervilliers	146.5	117.9	+28.6	+24.2%
Total charges de personnel	5 742.3	5 450.4	+291.9	+5.4 %

Ces variations sont à rapprocher de la variation de l'effectif moyen en équivalent temps plein (ETP) :

	2017	2016	Variation en ETP	Variation en %
CDI	68,0	66,8	+1,2	+1.8 %
CDD	10.0	6.8	+3.2	+47.1%
Contrats aidés hors ACI	18,6	19,5	-0.9	-4.6 %
Stagiaires		2.1	-2.1	-100.00%
Sous-total hors ACI	96.6	95.2	+1,4	+1.5 %
Ateliers d'Amiens	30,8	32,4	-1,6	-4.9 %
Atelier de Paris	7.7	5.7	+2.0	+35.1 %
Atelier de Seine-Saint-Denis	6.3	5.3	+1.0	+18.9 %
Sous-total ACI	44,8	43,4	+1,4	+3.2 %
TOTAL ETP	141,4	138,6	+2,8	+2.0 %

3.2.1.1 Charges salariales pour le personnel permanent :

La variation de ces charges (+4.5 %, hors variation des provisions pour CP et RTT) s'explique principalement par l'augmentation des effectifs en ETP (+3.7% hors stagiaires), les coûts liés à l'application de la convention collective (évolution de l'ancienneté et augmentation de la valeur du point), la hausse des indemnités versées dans le cadre de départs de salariés ainsi que par le remplacement de contrats aidés (en diminution progressive du fait de l'évolution du cadre réglementaire) par des personnels, principalement en contrat à durée déterminée.

3.2.1.2 Charges salariales pour le personnel en insertion à Amiens :

La variation de ces charges (-1.9 %) s'explique principalement par la diminution des effectifs (= -4.9%).

3.2.1.3 Charges salariales pour le personnel en insertion à Paris et à Aubervilliers :

La variation de ces charges (+35.1%) s'explique principalement par l'augmentation des effectifs (= +27.3%).

3.2.2 Services extérieurs et autres :

Ce poste, le plus important après les charges de personnel, regroupe l'ensemble des services extérieurs achetés par l'association.

A 1 349.1 K€, il est en hausse de 107.3 K€ (soit +8.6% par rapport à 2016) et se décompose principalement en :

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
Frais de location et charges locatives	553.5	519.3	+34.2	+6.6 %
Frais d'entretien et de maintenance	169.4	153.0	+16.4	+10.7 %
Honoraires	134.6	126.1	+8.5	+6.7 %
Frais d'affranchissement	104.2	68.7	+35.5	+51.7 %
Frais d'insertions et publications	69.3	42.9	+26.4	+61.5 %
Frais de routage	24.3	19.8	+4.5	+22.7 %
Sous-traitance CANON	17.5		+17.5	
Personnel intérimaire et autres personnels extérieurs	98.5	146.9	-48.4	-32.9 %
Frais de téléphone et internet	20.0	22.1	-2.1	-9.5 %
Assurances	36.7	32.5	+4.2	+12.9 %
Autres services extérieurs	121.1	110.5	+10.6	+9.6 %
Total services extérieurs et autres	1 349.1	1 241.8	+107.3	+8.6 %

3.2.2.1 Frais de location (locaux, appartements, fichiers...) et charges locatives :

Ce poste comprend principalement :

- les loyers et charges locatives des locaux nécessaires aux missions sociales (486.5 K€), en augmentation de 3.6 K€ (soit +0.8 %),
- les loyers des appartements du Service d'Accompagnement à Paris (11.9K€),
- mais aussi les locations de fichiers pour prospection de nouveaux donateurs (50.3 K€) en augmentation de 30.4 K€ (soit + 152.8 %) qui explique l'essentiel de la variation de ce poste par rapport à 2016 (= + 34.2 K€).

3.2.2.2 Frais d'entretien et de maintenance :

Ce poste concerne l'ensemble des charges supportées au titre des bâtiments, des équipements, des véhicules, mais aussi de l'informatique (matériels et logiciels).

C'est l'augmentation des charges de bâtiment et d'équipement (+14.3 K€), qui explique l'essentiel de la variation globale (+16.4 K€).

3.2.2.3 Honoraires :

Ce poste est en augmentation de 8.5 K€ par rapport à 2016. Cette évolution s'explique principalement par les honoraires ponctuels versés en 2017 au titre de l'étude de faisabilité d'un projet dans le val de Marne (4.8 K€), l'augmentation des honoraires de supervision et d'étude d'évaluation de nos actions.

3.2.2.4 Frais d'affranchissement, d'insertions et publications, de routage et sous-traitance CANON :

Les frais d'affranchissements, d'insertions, de publication, et de routage représentent une charge de 197.8 K€, en augmentation de 66.4 K€ par rapport à 2016, soit +50.5 %, du fait principalement d'un nombre d'envois supérieur à celui de l'an passé (233 591 en 2017 contre 149 938 en 2016). Une sous-traitance a par ailleurs été mise en place courant 2017 pour la gestion des flux de dons reçus. (Voir le détail des frais d'appel à la générosité du public au paragraphe 11.2.1).

3.2.2.5 Personnel intérimaire et autres personnels extérieurs :

Ces charges sont en diminution de 48.4 K€ par rapport à 2016 (-32.9%) qui avait notamment supporté des besoins ponctuels sur le siège à hauteur de 53.7 K€.

3.2.2.6 Autres services extérieurs :

La variation de ce poste (+10.6 K€, soit +9.6% entre 2016 et 2017) résulte principalement du coût, désormais en année pleine, de la livraison de repas par une société extérieure à Chemin Vert (mise en place à partir du mois de mars 2016).

3.2.3 Achats de matières et fournitures :

Ces achats se décomposent en :

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
Pièces et matières pour les Ateliers de l'Îlot	66.3	76.8	-10.5	-13.7%
Eau, gaz, électricité, fuel de chauffage	192.8	170.4	+22.4	+13.5 %
Alimentation	143.0	177.6	-34.6	-19.5 %
Petit matériel hôtelier	28.3	38.7	-10.4	-26.9 %
Produits d'entretien	32.5	37.8	-5.3	-14.0 %
Produits d'hygiène	17.7	22.5	-4.8	-21.3 %
Fournitures et petit matériel de bureau	24.2	25.6	-1.4	-5.5 %
Fournitures activités, loisirs	6.9	2.4	+4.5	+187.5 %
Petit matériel, outillage	32.2	25.3	+6.9	+27.3 %
Habillement, vêtements de travail, linge	12.8	13.4	-0.6	-4.5 %
Autres achats	5.4	4.6	+0.8	+17.4 %
Total achats de matières et fournitures	562.1	595.1	-33.0	-5.6 %

3.2.3.1 Achats de pièces et matières pour les Ateliers de l'Îlot :

Ce poste regroupe tous les achats de matières nécessaires au fonctionnement des ateliers automobile et menuiserie. Il est en diminution de 10.5 K€ par rapport à 2016 du fait de la baisse d'activité des deux ateliers.

3.2.3.2 Eau, gaz, électricité, fuel de chauffage :

Ce poste, en augmentation faciale de 22.4 K€ (soit +13.5 %) entre 2016 et 2017, s'explique principalement par le fait que l'exercice 2016 avait bénéficié d'avoirs sur des consommations excessives d'eau et de gaz enregistrées en 2015.

3.2.3.3 Alimentation :

Ce poste regroupe les achats alimentaires nécessaires au fonctionnement des divers établissements et des Ateliers de l'Îlot à Amiens.

Sa diminution (-34.6 K€, soit -19.5%), résulte principalement de la baisse d'activité de l'atelier de restauration à Amiens et de l'impact en année pleine de la mise en place, courant 2016, de repas livrés à Chemin Vert (= -8.5 K€) (cf. 3.2.2.6 *Autres services extérieurs*).

3.2.3.4 Petit matériel hôtelier :

La diminution de ce poste est de 10.4 K€ soit 26.9 %. Elle s'explique principalement par des achats de petit équipement mobilier en baisse à Val de Marne.

3.2.3.5 Produits d'entretien et d'hygiène :

Ces deux postes représentent une charge de 50.2 K€ en 2017 vs 60.3 K€ en 2016 soit -10.1 K€ (-16.8%). Cette variation s'explique par les mesures de remédiation prises en 2017.

3.2.3.6 Petit matériel et outillage :

Ce poste est en augmentation entre 2016 et 2017 notamment sur Chemin Vert (+3.6K€), du fait des remises en état de chambres et locaux par notre propre personnel de maintenance.

3.2.4 Impôts et taxes :

Ce poste, en diminution entre 2016 et 2017 (-9.7%), est composé de :

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
Charges fiscales assises sur les salaires	265.6	298.6	-33.0	-11.0 %
Taxes foncières et autres taxes locales	48.6	50.4	-1.8	-3.6 %
Contribution sur les revenus locatifs	1.8	1.8		
Autres taxes	2.6	2.1	+0.5	+23.8%
Total impôts et taxes	318.6	352.9	-34.3	-9.7 %

Cette variation s'explique principalement par la mise en place à partir de 2017 du crédit d'impôt de taxe sur les salaires (C.I.T.S.) dont bénéficie l'association à hauteur 58.0 K€.

3.2.5 Dotations aux provisions :

Ce poste (59.6 K€) se décompose en :

	2017	2016	Variation en K€	Variation en %
Provisions pour indemnités de départ en retraite	5.2		+5.2	
Provision dépréciation créances clients		1.3	-1.3	
Provision dépréciation créances résidents		22.2	-22.2	
Provision pour risque	54.4	10.0	+44.4	
Total dotations aux provisions	59.6	33.5	+26.1	+77.9 %

3.2.5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite :

Malgré un taux d'actualisation quasi-stable (1.30% en 2017 vs 1.31% en 2016), l'ancienneté de certains salariés a entraîné une augmentation de la provision globale (+1.9%) et donc une dotation de provisions.

3.2.5.2 Provisions pour dépréciation de créances :

Sur l'exercice 2017 c'est une reprise sur provision qui a été comptabilisée (cf. 3.1.4.1 Reprises de provisions), alors qu'en 2016 elles avaient été dotées à hauteur de 23.5 K€.

3.2.5.3 Provisions pour risque :

Une provision de 54.4 K€ a été constituée en 2017 pour des risques liés à des litiges avec des salariés.

3.2.6 Autres charges :

Ces charges (14.7 K€) sont stables par rapport à 2016 (+0.4%) ; elles regroupent principalement :

- les redevances versées, principalement pour l'utilisation du logiciel de gestion des dons (9.1 K€).
- les créances devenues irrécouvrables des clients (3.3 K€, soit +1.6 K€) ;
- les pécules versés aux personnes sans ressources (0.4 K€), en diminution de 2.0 K€ par rapport à 2016.

Et donc le résultat d'exploitation s'établit à 52.3 K€, quasiment identique à celui de 2016.

3-3 Résultat financier = 15.6 K€ (+0.3 K€ par rapport à 2016) :

Le résultat financier est resté stable entre 2016 et 2017.

3-4 Résultat exceptionnel = +1.2 K€ (+19.9 K€ par rapport à 2016)

3.4.1 Produits exceptionnels :

Ces produits (31.5 K€) regroupent :

- la quote-part d'amortissement des subventions d'investissements (22.7 K€) ;
- les autres produits exceptionnels (8.7 K€), dont principalement des produits sur exercice antérieur.

3.4.2 Charges exceptionnelles :

Ces charges (30.3 K€) regroupent principalement des indemnités de 21.1 K€ versées pour la remise en état de l'appartement d'un client de l'atelier de menuiserie de Montières.

3-5 Fonds dédiés

Les ressources collectées auprès du public dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet spécifique mais non encore utilisées fin 2017 font l'objet d'engagements à réaliser comptabilisés en charge qui affectent négativement le résultat de l'exercice à hauteur de 307.8 K€.

A contrario, certaines dépenses 2017 avaient été provisionnées au cours des exercices antérieurs et 280.2 K€ de provisions ont pu être reprises.

Le résultat de l'exercice est donc impacté négativement de 27.6 K€ contre 18.1 K€ en 2016, et les réserves constituées au 31/12/2017 s'élèvent donc à 448.2 K€ (cf. paragraphe 10.3)

3-6 Impôt sur les sociétés = 3.6 K€

L'association est assujettie à l'impôt sur les sociétés concernant les revenus des placements de sa trésorerie.

4- Bilan : Actif

4.1- Immobilisations :

La variation des immobilisations brutes s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/16	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/17
Immobilisations incorporelles :					
- frais d'établissement	67.2				67.2
- logiciels	72.7			15.1	57.6
- autre immobilisation incorporelle	111.2				111.2
- immobilisations en cours	6.8	3.6			10.4
Sous-total Immobilisations incorporelles	257.9	3.6		15.1	246.4
Immobilisations corporelles					
- terrains	103.7				103.7
- constructions	5 162.2	323.2	+1 038.1	66.6	6 456.9
- installations techniques, matériel et outillage	870.5	22.8		156.8	736.5
- autres immobilisations corporelles	1 606.4	95.3		99.9	1 601.8
- immobilisations en cours	1 038.1		- 1 038.1		
Sous-total Immobilisations corporelles	8 780.9	441.3		323.3	8 898.9
Immobilisations financières					
- prêts aux salariés	0.8	12.0		12.8	
- cautions des appartements et locaux	52.3	2.4		0.1	54.6
- prêts "1 % logement"	194.3	11.6		2.9	203.0
- contrats de capitalisation		523.7			523.7
Sous-total Immobilisations financières	247.4	549.7		15.8	781.3
TOTAL IMMOBILISATIONS	9 286.1	994.6	0	354.2	9 926.6

4.1.1 Immobilisations incorporelles :

La diminution de ce poste (-11.5 K€) correspond d'une part à la comptabilisation complémentaire du coût du progiciel qui sera déployé en 2018 pour le suivi et la gestion des résidents et des personnels en insertion dans les différents établissements (3.6 K€) et d'autre part des mises au rebut de l'exercice (-15.1 K€).

4.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles enregistrent principalement la mise en service de l'immeuble de Thuillier le 1^{er} octobre 2017 (1 352.5 K€). A cette date, ce montant est transféré du poste immobilisations en cours au poste constructions.

Les immobilisations corporelles augmentent de 118.0 K€.

Ce montant correspond :

- A l'accroissement du coût des constructions au cours de l'année soit 314.4 K€ ;
- A une augmentation de 126.9 K€ du fait :
 - des travaux d'aménagement et d'installations diverses pour 47.6 K€ : 8.6 K€ pour Chemin Vert, 11.9 K€ pour les Augustins, 10.3 K€ pour la Passerelle et 16.8 K€ pour Thuillier ;
 - de divers achats de matériels et mobiliers (79.3 K€) :
 - matériel informatique (12.8 K€) ;
 - matériel et véhicule pour les Ateliers de l'Îlot (26.8 K€) ;
 - matériel pour les Augustins (2.0 K€), Siège (3.6 K€), Thuillier (13.6 K€), Chemin Vert (9.4 K€) et la Passerelle (11.1 K€).

- A des sorties d'immobilisations corporelles (323.3 K€), presque intégralement amorties (cf. paragraphe 4.2), correspondant principalement à des agencements et des installations de Thuillier suite à la fin des travaux ainsi qu'à des matériels obsolètes mis au rebut (matériel informatique, outillage, mobilier).

4.1.3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières (781.3 K€) sont en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent (+533.9 K€), du fait principalement du reclassement des contrats de capitalisation (523.8 K€) dans ce poste et comptabilisés auparavant en trésorerie.

Les contrats de capitalisation, représentant un placement à moyen terme, ont en effet été reclassés en immobilisation financière à partir de l'exercice 2017.

4.2- Amortissements :

La variation des amortissements s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur au 31/12/16	Dotations	Reprises	Valeur au 31/12/17
Immobilisations incorporelles :				
- frais d'établissement	55.6	1.3		56.9
- logiciels	72.7		15.1	57.6
- autres immobilisations incorporelles	111.2			111.2
Sous-total Immobilisations incorporelles	239.5	1.3	15.1	225.7
Immobilisations corporelles				
- constructions	4 264.3	220.2	66.7	4 417.8
- installations techniques, matériel et outillage	696.4	53.3	156.0	593.7
- autres immobilisations corporelles	1 265.4	114.8	98.5	1 281.7
Sous-total Immobilisations corporelles	6 226.1	388.3	321.2	6 293.2
TOTAL AMORTISSEMENTS	6 465.7	389.6	336.3	6 519.0

4.2.1 Dotation aux amortissements :

Le montant de la dotation aux amortissements s'élève à 389.6 K€, en légère augmentation par rapport à 2016 (360.2 K€) du fait principalement du démarrage de l'amortissement des travaux à Thuillier (20.6 K€).

4.2.2 Reprises d'amortissements :

Le montant des reprises d'amortissements (336.3 K€) correspond à la valeur des amortissements comptabilisés des immobilisations ayant fait l'objet de mises au rebut sur l'exercice.

4.3- Stocks (16.6 K€) :

Un inventaire physique des stocks a été réalisé au 31 décembre 2017 pour les produits suivants :

- Alimentation (Ateliers de l'Îlot) ;
- pièces automobile (Ateliers de l'Îlot) ;
- produits menuiserie (Ateliers de l'Îlot).

4.4- Créances redevables :

Les créances redevables s'analysent de la façon suivante (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/17	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/17
Clients des Ateliers de l'Îlot	29.5	3.4	26.1
Services Pénitentiaires	16.3		16.3
Sous-total clients	45.8	3.4	42.4
Locataires du Service d'Accompagnement	2.1		2.1
Total des créances redevables	47.9	3.4	44.5

La valeur nette des créances redevables est en augmentation par rapport à fin 2016 (+11.4 K€) du fait principalement des montants à recevoir au titre de l'activité des personnes placées sous bracelet électronique (+11.1 K€).

4.5- Autres créances :

Les autres créances s'analysent de la façon suivante (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/17	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/17
Subventions à recevoir	580.1		580.1
Crédit d'impôt taxe s/salaires	52.0		52.0
Remboursements OPCA à recevoir	11.7		11.7
IJSS et Mutex à recevoir	16.1		16.1
Participations résidents à recevoir	36.1	36.1	0.0
Autres créances	13.0		13.0
Total des autres créances	709.0	36.1	672.9

La diminution de la valeur nette des autres créances (-41.1 K€ par rapport au 31 décembre 2016) s'explique principalement par la baisse des remboursements OPCA à recevoir (-33.6 K€), les subventions à recevoir (-75.5 K€), dont la baisse nette correspond principalement :

- A l'encaissement de la subvention ANAH reçue pour le financement partiel des travaux de Chemin Vert (- 79.7 K€) ;
- A l'encaissement de la subvention ANAH reçue pour le financement partiel des études préalables pour les travaux de Thuillier (- 19.7 K€) ;
- A la baisse de la créance sur la subvention d'aides aux postes (-34.2 K€) ;
- A la diminution de la créance sur la CAF à recevoir concernant le paiement de l'ALT (-13.4 K€)
- Au solde à recevoir au titre de la dotation globale de fonctionnement de l'activité des lits halte soins santé des Augustins (+40.3 K€) ;
- A la hausse du mécénat et autres subventions à recevoir (+38.3 K€)
- à d'autres variations (-7.1K€)

Malgré le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (+ 52 K€) et les augmentations des IJSS, Mutex et autres créances (+16 K€).

4.6- Trésorerie :

Ce poste est en diminution faciale de 374.3 K€ (2 359.9 K€ en 2017 contre 2 734.2 en 2016), du fait du reclassement en 2017 des contrats de capitalisation en immobilisation financière (523.8 K€). Sans ce reclassement, ce poste serait en augmentation de 149.5 K€, du fait du cash-flow de l'exercice sous déduction de l'augmentation des immobilisations brutes, des stocks, de la diminution des créances et de la hausse des dettes.

Il regroupe (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/17	Provision pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/17
Comptes sur Livret	1 401.1		1 401.1
Disponibilités	958.8		958.8
TOTAL TRESORERIE	2 359.9		2 359.9

4.6.1 Comptes sur livret

Au 31 décembre 2017, la trésorerie de l'association est placée majoritairement sur plusieurs comptes sur livret.

4.7- Charges constatées d'avance :

Ce poste (29.9 K€), en diminution par rapport à 2016 (-25.7 K€), regroupe toutes les charges 2018 comptabilisées au 31 décembre 2017 (notamment les loyers et charges du premier trimestre 2018 du siège et certains postes de maintenance).

5- Bilan : Passif

5-1 Fonds propres :

Les fonds propres de l'association enregistrent une légère augmentation de 15.2 K€ par rapport au 31 décembre 2016 (soit +0.4 %), **et s'établissent à 4 328.5 K€, soit 66.3 % du total du bilan.**

La variation des fonds propres s'analyse comme suit (en K€):

Excédent de l'exercice 2017	+37.9
Amortissement des subventions d'investissement	-22.7
TOTAL VARIATION	+15.2

5.1.1 Réserves et reports à nouveau :

La variation des réserves et des reports à nouveau est principalement le reflet de l'affectation du résultat 2016 décidée par l'Assemblée Générale du 18 mai 2017 (en K€) :

	Situation 31/12/16	Affectation résultat 2016	Charges rejetées *	Résultat 2017	Situation 31/12/17
Réserve d'investissements	+438.4				+438.4
Réserve de trésorerie	+172.5				+172.5
Autres réserves	+96.8	+3.0			+99.8
Total des réserves	+707.7	+3.0			+710.7
Autres reports à nouveau	+287.3	+198.8	-301.8		+184.3
Résultats sous contrôle de tiers	-505.5	-172.0	+301.8		-375.7
Résultat de l'exercice	+29.8	-29.8		+37.9	+37.9
Total des reports à nouveau	-188.4	-3.0	0	+37.9	-153.5

* Le poste "Autres reports à nouveau" comprend les résultats de gestion propre déduction faite des dépenses et des provisions ainsi que des déficits non repris par l'autorité de tarification ("charges rejetées").

5.1.2 Subventions d'investissements non renouvelables :

La variation des subventions non renouvelables s'analyse comme suit (en K€) :

	Montant net au 31/12/16	Nouvelles subventions	Amortis- sements	Solde net au 31/12/17
Vincennes (Îlot Val-de-Marne)	4.5		1.1	3.4
Menuiserie Ateliers de l'Îlot (Amiens)	13.5		0.3	13.2
Cuisine Ateliers de l'Îlot (Amiens)	9.7		2.6	7.1
Travaux Thuillier (Amiens)	936.9		15.6	921.3
Travaux Chemin Vert	79.7		3.1	76.6
Total subventions non renouvelables	1 044.3		22.7	1 021.6

Il n'y a pas eu de nouvelle subvention d'investissement non renouvelable sur l'exercice 2017.

5.2- Provisions pour risques et charges :

L'analyse de la variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit (en K€) :

	Provisions au 31/12/16	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31/12/17
Provisions pour risques :				
- risque salarial		54.4		54.4
- risque civil	107.6			107.6
- Autre risque	10.0			10.0
Total provisions pour risques	117.6	54.4		172.0
Provision pour charges :				
- indemnités nettes de départ en retraite	280.0	5.2		285.2
Total provisions pour charges	280.0	5.2		285.2
Total provisions pour risques et charges	397.6	59.6		457.2

5.2.1 Provisions pour litige prud'homal :

Une nouvelle provision liée à deux litiges en cours a été comptabilisée à hauteur de 54.4 K€ sur l'exercice 2017.

5.2.2 Provisions pour risque civil :

Aucun mouvement sur l'exercice 2017.

5.2.3 Provisions pour autre risque :

Aucun mouvement sur l'exercice 2017.

5.2.4 Provisions pour indemnités de départ en retraite :

La provision pour indemnités de départ en retraite (IDR) a été valorisée selon la même méthode, dite "rétrospective", que pour les exercices antérieurs. Les principaux paramètres ont été identiques à ceux appliqués en 2016 (à l'exception du taux d'actualisation) :

- âge de départ à la retraite : 65 ans ;
- table de mortalité de la population française de 2004-2006 ;
- taux de rotation du personnel ("turn-over") lent ;
- taux de progression annuelle des salaires : cadres = 3 % et non-cadres = 2 % ;
- taux d'actualisation = 1.30 % (contre 1.31 % en 2015) ;
- départ modulé : 20 % à l'initiative de l'employeur et 80 % à celle du salarié.

Ce mode de calcul et l'ancienneté des salariés a entraîné une dotation de provision (=5.2 K€).

5.3- Fonds dédiés :

Ils ont augmenté de 27.6 K€ pour s'établir désormais à 448.2 K€.

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique (cf. paragraphe 10.3 : "Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs").

Le total des fonds propres, provisions et fonds dédiés représentent désormais 5 233.9 K€, soit 80.1 % du total de bilan.

5.4- Emprunts et dettes financières divers :

Ce poste (14.2 K€), quasi stable par rapport au 31 décembre 2016, regroupe :

- les prêts de donateurs = 10.0 K€
- diverses cautions reçues (locataires, résidents) = 4.2 K€

5.5- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique (403.3 K€) est en légère augmentation de 40.1 K€ par rapport au 31 décembre 2016.

5.6- Dettes sociales et fiscales :

La variation des dettes sociales et fiscales s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur au 31/12/17	Valeur au 31/12/16	Variation
Cotisations sociales et taxes assises sur salaires dues	379.1	376.9	+2.2
Provisions pour congés payés, RTT, salaires à payer et charges afférentes	384.2	379.6	+4.6
Impôts à payer	3.6	3.5	+0.1
Total dettes sociales et fiscales	766.9	760.0	+6.9

La variation de ce poste (+6.9 K€ par rapport au 31 décembre 2016) s'explique donc principalement par :

- l'augmentation des charges sociales et taxes assises sur les salaires (+2.2 K€) en instance de paiement ;
- la hausse des provisions sur salaires, charges sociales et fiscales afférentes, dont les éléments variables de la paie réglés avec un mois de décalage (+4.6 K€).

5.7- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :

Ce poste (3.3 K€) est en diminution par rapport au 31 décembre 2016 (-14.5 K€). Cette baisse s'explique par le règlement progressif des facturations liées aux travaux à Thuillier et achevés courant 2017.

5.8- Autres dettes :

Comme l'an passé, ce poste (84.4 K€) inclut, principalement, un remboursement à effectuer à un notaire (43.0 K€).

5.9- Produits constatés d'avance :

Ce poste (25.5 K€), regroupe toutes les produits 2018 comptabilisés au 31 décembre 2017 (les subventions au titre des 14 places d'urgence créées dans les établissements amiénois fin 2017 ainsi que le financement partiel par le conseil départemental des salariés RSA Socle des ateliers de qualification de Paris).

6- Etat des créances et dettes

6.1- Etat des créances (brutes) :

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Actif immobilisé :				
- prêts aux salariés				
- prêts "1 % logement"	203.0	9.7	30.5	162.8
- cautions immobilières versées	54.6		54.6	
- contrats de capitalisation	523.8		523.8	
Sous-total actif immobilisé	781.4	9.7	608.9	162.8
Actif circulant :				
- subventions à recevoir	580.1	580.1		
- locataires Service d'Accompagnement	2.1	2.1		
- clients (inclus Services Pénitentiaires)	45.8	45.8		
- remboursements sociaux à recevoir	11.7	11.7		
- participation résidents	36.1	36.1		
- crédit d'impôt de taxe sur salaires	52.0	52.0		
-IJSS et Mutex à recevoir	16.1	16.1		
- autres	13.0	13.0		
Sous-total actif circulant	756.9	756.9		
TOTAL	1 538.3	766.6	608.9	162.8

L'augmentation des créances de 484.7 K€ par rapport à l'an dernier provient essentiellement du reclassement des contrats de capitalisation (523.8 K€).

6.2- Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes :				
- prêts fondateurs	10.0	10.0		
- cautions reçues	4.2	4.2		
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	406.7	406.7		
- dettes sociales et fiscales	766.9	766.9		
- autres	84.4	84.4		
TOTAL DETTES	1 272.2	1 272.2		

Sans l'impact du reclassement des contrats de capitalisation, la structure par terme des dettes et des créances serait similaire à celle de 2016. Le solde des créances et dettes à moins d'un an se traduit par une dette nette de 505.6 K€ supérieure de 84.9 K€ à celle de fin 2016 et largement couverte par la trésorerie disponible (2 359.9 K€).

7- Commissariat aux comptes

Dans le cadre du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, il est précisé que le montant des honoraires relatifs au commissariat aux comptes et figurant au compte de résultat s'élève à 35.7 K€.

8- Engagements hors bilan

8.1- Crédit-bail :

L'association n'a aucun engagement en matière de crédit-bail.

8.2- Valorisation des dons et apports en nature :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique au chapitre intitulé "Nature et quantité des ressources en nature".

8.3- Information sur les legs et donations :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique traitant des ressources.

8.4- Engagement donné :

Nantissement d'un compte sur livret association ouvert au crédit du nord pour un montant de 15 628.26 € en garantie d'une caution bancaire.

9- Compte d'emploi annuel des ressources

L'obligation d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public a été instituée par la loi du 7 août 1991 et définie par l'arrêté du 30 juillet 1993. Conformément à la réglementation, il constitue désormais une annexe à part entière des comptes annuels.

Depuis le 31 décembre 2009, le compte d'emploi annuel des ressources est établi sous sa nouvelle présentation, conformément à l'avis n° 2008-08 du Conseil National de la Comptabilité et au règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008, relatifs aux associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Il est structuré de la façon suivante :

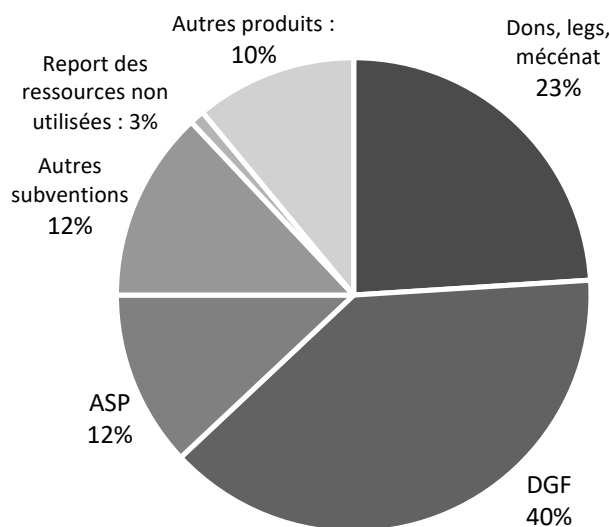
- les colonnes (1) et (2) du tableau reprennent l'intégralité des emplois et des ressources de l'association figurant au compte de résultat ;
- la colonne (3) a pour objectif d'affecter les produits de la collecte par type d'emplois (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, investissements) ;
- la colonne (4) permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées auprès du public lors de campagnes antérieures, et non utilisées à fin 2017.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - exercice 2017 - en milliers d'euros

EMPLOIS	Emplois 2017 (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017 (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		2 216,1
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	2 000,5	2 000,5
1-1 Réalisées en France	7 462,1		1.1 Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	7 462,1	1 157,3	- Dons manuels non affectés	1 312,7	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	529,7	
			- Legs et autres libéralités non affectés	158,1	
			- Legs et autres libéralités affectés		
1-2 Réalisées à l'étranger	0,0		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,0	0,0
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	479,1		2 - AUTRES FONDS PRIVES		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	438,4	389,8	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 660,3	
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS	855,1	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres c r	40,7				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	475,9	447,7			
		1 994,8			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	8 417,1		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	8 515,9	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	59,6		II - REPRISES DES PROVISIONS	26,3	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	307,8		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	280,2	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		-27,6
IV - EXCEDENTS DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	37,9		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	8 822,4		VI - TOTAL GENERAL	8 822,4	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		209,2			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-316,8			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 887,2	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 887,2
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		2 301,8
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	327,9		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	327,9	
Total	327,9		Total	327,9	

10- Ressources

Elles se décomposent en ressources collectées auprès du public (dons, mécénat et legs), et autres ressources, dont principalement les subventions et autres concours publics.



Ce graphique est peu différent de celui de l'année 2016 : il montre que les produits issus de la générosité du public constituent toujours la seconde ressource de l'association après les dotations globales de fonctionnement (DGF).

10.1- Ressources collectées auprès du public (2 000.5 K€) :

Les ressources brutes collectées en 2017 auprès du public s'élèvent à 2 000.5 K€ (contre 1 923.7 K€ en 2016, en hausse de 76.8 K€, soit +4.0 %). Leur part dans le total **des ressources de l'association** (22.7%) est stable par rapport à 2016.

Ces ressources comprennent :

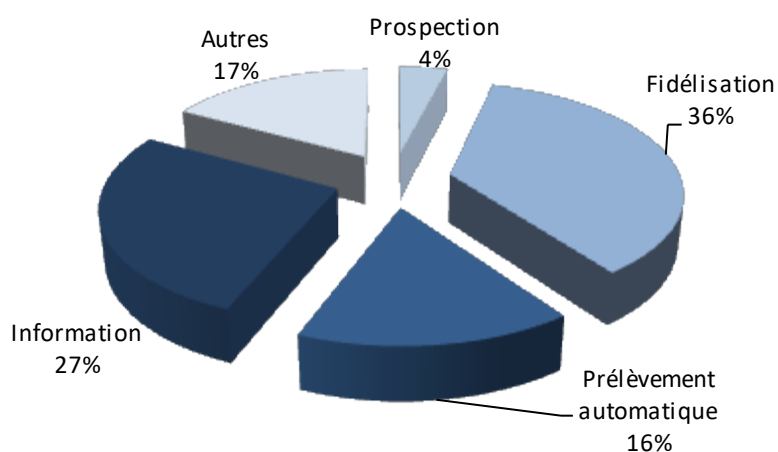
- les dons manuels non affectés (1 312.7 K€), que l'association peut utiliser pour tout emploi entrant dans le cadre de son objet social.
- les dons manuels affectés (529.7 K€), dont :
 - les fonds dédiés (307.8 K€) : il s'agit des produits de la collecte 2017 affectés à la réalisation d'une mission sociale spécifique, et clairement définie lors de la campagne. En 2017, des campagnes de fonds dédiés ont été menées en faveur :
 - de l'Atelier Qualification-Insertion (AQI) à Aubervilliers, Paris et Amiens (214.8 K€) ;
 - de la Passerelle, pour le financement d'un poste de travailleur social (30.0 K€)
 - du financement de vidéos dans le cadre de la politique de communication de l'association (10.0 K€)
 - d'un renforcement de l'accompagnement social pour sortants de prison aux Augustins (33.0 K€)
 - du financement d'un poste de conseiller en insertion professionnelle mutualisé entre les établissements de l'Ilot à Amiens (20.0 K€).
 - la collecte de dons déductibles de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), nécessairement affectée au financement des ateliers d'insertion d'Amiens, Paris et Aubervilliers (221.9 K€) ; ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2016 (233.2 K€).
- les legs (158.1 K€, soit +9.7 K€ par rapport à 2016).

10.1.1 Les dons manuels :

Les dons manuels et le mécénat (1 842.4 K€) sont en augmentation par rapport au 31 décembre 2016 (+67.1 K€, soit +3.8 %).

Ce montant inclut le mécénat à hauteur de 284.3 K€ (lui-même en augmentation par rapport à 2016, après une diminution entre 2015 et 2016). Il représente une part significative et indispensable pour financer les projets de l'îlot.

L'origine de ces dons est un peu différente de celle de 2016 et 2015 : la part provenant des campagnes d'information diminue au profit de celles des campagnes de fidélisation, prospection et autres.



10.1.2 Les legs :

Cette ressource peut fluctuer de façon significative d'une année sur l'autre, dans la mesure où les legs ne sont comptablement enregistrés que lorsque les biens sont vendus. C'est ainsi que les legs réalisés en 2017 (158.1 K€) marquent une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+9.7 K€, soit +6.5 %), tout en s'inscrivant dans une moyenne de long terme.

En 2017, 2 legs ont été réalisés (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Date réalisation	Montant définitif
THI-16	Liquidités	Février 2015	16/04/15	Mars 2017	107.0
FIL-30	Liquidités	Avril 2017	18/05/17	Juillet 2017	51.1
TOTAL					158.1

Au 31 décembre 2017, les legs en cours (acquis mais non encore autorisés ou réalisés) sont en forte hausse et se présentent de la façon suivante (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Montant estimé
LES-18	Liquidités	Janvier 2015	16/04/15	1.5
CHE-24	Legs Particulier	Août 2016	13/10/16	5.0
FRO-25	Legs Particulier	Octobre 2016	13/10/16	3.0
GRA-26	Legs Particulier	Novembre 2016	20/04/17	1.5
BUC-27	Legs Particulier	Novembre 2016	20/04/17	15.0
HAN-28	Biens immobilier	Mai 2016	19/10/17	150.0
FOU-29	Legs Particulier	Septembre 2016	13/10/16	7.5
BER-31	Legs Particulier	Avril 2017	19/10/17	17.7
DEV-31	Liquidités	Avril 2017	20/04/17	283.0
JAY-32	Legs Universel	Juillet 2017	19/10/17	16.0
LAB-33	Legs Particulier	Novembre 2017	12/04/18	30.0
TOTAL				530.2

10.2- Autres ressources (6 821.9 K€) :

Le tableau du compte d'emploi des ressources présente également :

- les subventions et autres concours publics (dont les dotations globales de financement) = 5 660.3 K€, en hausse de 8.3 % ;
- les autres produits (dont les ventes des ateliers, la participation financière des résidents, les produits annexes, financiers, exceptionnels...) = 855.1 K€, en baisse de 9.1 % ;
- les reprises de provisions (26.3 K€) et la consommation de fonds dédiés au cours de l'exercice (280.2 K€ ; voir point 10-3).

10.3- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (280.2 K€)

Les ressources collectées auprès du public en 2017 et affectées à la réalisation d'une mission spécifique font l'objet d'un traitement particulier si elles n'ont pas été utilisées à la fin de l'exercice de collecte.

Ces ressources non utilisées sur l'exercice (307.8 K€) sont enregistrées en charge "Engagements à réaliser sur ressources affectées" en fin d'exercice, venant en déduction du résultat. Ces ressources sont alors inscrites en compte "Fonds dédiés" et figurent au passif du bilan.

Puis au cours des exercices suivants, ces sommes sont reprises au fur et à mesure de la réalisation des missions spécifiques pour lesquelles elles avaient été collectées. Elles font alors l'objet du "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs", venant en majoration du résultat (280.2 K€ en 2017).

Le tableau des fonds dédiés de l'exercice 2017 a donc évolué de la façon suivante (en K€) :

	Fonds à engager au 31/12/16	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Utilisations de l'exercice	Fonds restant à engager au 31/12/17
Permis de conduire	+69.1		-69.1	
Séjour été Thuillier	+22.9			+22.9
Travaux Thuillier	+243.2		-4.1	+239.1
Activités des Ateliers de Qualification - Insertion	+20.0		-9.0	+11.0
Travaux Chemin Vert	+10.0		-0.4	+9.6
Investissements Ateliers de l'Îlot	+30.4		-5.7	+24.7
Investissements Augustins	+10.0			+10.0
Projets associatifs Ilot		+80.0		+80.0
Accompagnement Social La Passerelle		+30.0	-30.0	
Ateliers de Qualification – Insertion		+124.5	-74.5	+50.0
Actions de communication		+10.0	-9.1	+0.9
Développement des Ateliers de Qualification - Insertion	+15.0	+63.3	-78.3	
Total fonds dédiés	+420.6	+307.8	-280.2	+448.2

Pour mémoire, la collecte de dons déductibles de l'ISF est imputée immédiatement et directement sur les comptes des Ateliers (Paris, Aubervilliers ou Amiens) et il n'y a donc pas lieu de constater des fonds dédiés pour "Collecte ISF".

Ce tableau montre que les fonds dédiés augmentent entre 2016 et 2017 (+27.6 K€) :

Cette "dotation nette" impacte négativement le compte de résultat 2017 de 27.6 K€ vs 18.1 K€ en 2016.

11- Emplois

Ils se décomposent en emplois au titre des :

- missions sociales ;
- frais de recherche de fonds ;
- frais de fonctionnement.

11.1- Missions sociales :

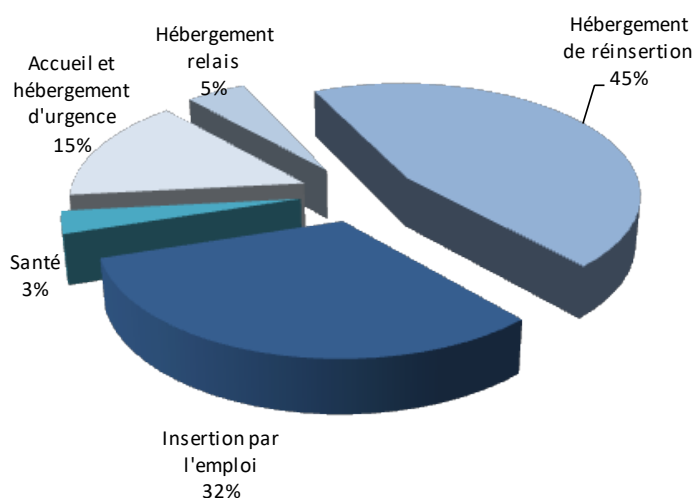
Ce poste (7 462.1 K€, à comparer à 7 432.1 K€, K€ en 2016, soit +0.4 %) correspond au total des charges d'exploitation des différentes missions sociales, minorées des dotations aux provisions.

Les missions sociales représentent donc 84.6 % du total des emplois de l'association.

Ces 7 462.1 K€ se répartissent comme suit (en K€) :

	2017
Chemin Vert (Paris)	1 270.9
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Paris	340.9
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Aubervilliers	319.4
Îlot Val-de-Marne	865.6
Thuillier (Amiens)	882.0
Augustins (Amiens)	992.1
Ateliers de l'Îlot (Amiens)	1 564.1
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Amiens	146.1
Passerelle (Amiens)	1 066.3
Service d'Accompagnement	12.3
Autres activités sociales et projets	2.4
TOTAL EMPLOIS MISSIONS SOCIALES	7 462.1

Les missions sociales augmentent de 0.4 %, et la répartition par activité est parfaitement identique à celle de 2016 :



- L'hébergement de réinsertion (45% du total des missions sociales) regroupe les 4 CHRS (Chemin Vert, Îlot Val-de-Marne, Augustins et Thuillier), l'unité de stabilisation des Augustins (Amiens) et le service d'Accompagnement.
- L'insertion par l'emploi (32% du total des missions sociales) regroupe les ateliers d'insertion d'Amiens (automobile, menuiserie et restauration collective), de Paris et d'Aubervilliers.
- L'accueil et l'hébergement d'urgence (15% du total des missions sociales) regroupent la Passerelle et les places d'accueil d'urgence de Thuillier et des Augustins.
- L'hébergement relais (5% du total des missions sociales) correspond à la maison-relais des Augustins (20 places).
- La santé (3% du total des missions sociales) correspond à l'activité des "Lits Halte Soins Santé" des Augustins (6 places).

Pour mémoire, le total des emplois des missions sociales (7 462.1 K€) est constitué :

- des coûts directs de fonctionnement des établissements (6 989.3 K€ à comparer à 6 813.8 K€ en 2016), qui représentent 93.7 % de ce total
- d'une quote-part des charges de personnel du siège social (472.8 K€ à comparer à 618.3 K€ en 2016), soit 6.3 % du total.

Cette quote-part résulte d'une règle d'affectation stable depuis 2009, mais dont les taux ont été réactualisés pour le présent arrêté des comptes.

	Missions sociales	Appel à la générosité du public	Frais de recherche de subventions	Non affecté
Direction Générale	64.1 %	1.4 %		34.5 %
Direction des ressources humaines				
- Responsable	56.1 %			43.9 %
- Assistante	67.3 %	0.2 %		32.5 %
Direction administrative et financière				
- Responsable	51.1 %	6.5 %	30.0 %	12.4 %
- Comptable	87.0 %	3.2 %		9.8 %
- Comptable / Paie	92.9 %			7.1 %
- Assistante de direction	39.4 %	5.0 %		55.6 %
Chargées de communication	40.0 %	40.0 %	12.0 %	8.0 %
Chargée de mission	100.0%			
Personnel d'entretien				100.0 %
TOTAL REPARTI (K€)	472.8 K€	48.1 K€	40.7 K€	198.9 K€

11.2- Frais de recherche de fonds :

Comme cela avait été annoncé (cf. rapport du trésorier dans le rapport financier 2016) un important effort a été fait en 2017 pour développer le réseau des donateurs. C'est ainsi que ce poste progresse de 40.8 % : 479.1 K€ ont été consacrés à la recherche de fonds, soit 138.9 K€ de plus qu'en 2016.

Ce chiffre regroupe les frais d'appel à la générosité du public (438.4 K€) et les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics (40.7 K€).

Les frais de recherche de fonds représentent désormais 5.4 % du total des emplois.

11.2.1 Frais d'appel à la générosité du public :

Les frais d'appel à la générosité du public (438.4 K€) sont en augmentation de 47.9 % par rapport à 2016 (296.4 K€). Ils représentent cette année 23.8% des dons qu'ils ont permis de collecter, soit un ratio en augmentation significative par rapport à celui des exercices précédents (16.7 % en 2016). Le ratio les rapportant au total des ressources issues de la générosité du public (legs compris) est de 21.9%, chiffre également en augmentation par rapport aux exercices précédents.

Ces frais se décomposent comme suit :

	2017	2016	Variation en %
Conception et impression des mailings	27.3	28.9	-5.5%
Affranchissement et envoi des mailings	143.2	82.4	+73.8%
Charges de personnel	176.1	136.2	+29.3%
Gestion du fichier des donateurs	36.6	21.2	+72.6%
Autres charges	13.4		
Sous- total coûts directs d'appel à la générosité du public	396.6	268.7	+47.6%
Coûts d'information et de communication	41.8	27.7	+50.9%
TOTAL	438.4	296.4	+47.9%

11.2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics :

La somme de 40.7 K€ correspond à la quote-part du temps de travail que le responsable administratif et financier et les chargées de communication consacrent à la recherche de subventions (cf. paragraphe 11.1).

11.3 Frais de fonctionnement :

Du fait de l'actualisation des taux d'affectation des temps du personnel du siège (cf. paragraphe 11.1), les frais de fonctionnement (475.9 K€) progressent fortement par rapport à 2016. Ils sont constitués de :

- la part non affectée des charges de personnel du siège (198.9 K€) ;
- la totalité des autres frais de siège (277.0 K€).

Ils représentent 5.4 % du total des emplois.

12- Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017

La colonne (3) du tableau "Compte d'emploi annuel des ressources" montre que, en 2017, le montant total des ressources collectées auprès du public, affecté aux emplois, s'élève à 1 887.2 K€.

Ce chiffre comprend principalement les missions sociales (1 157.3 K€, à comparer à 1 398.6 K€ en 2016), soit 61.3 % de l'affectation des ressources collectées auprès du public, dont le détail est fourni dans le tableau ci-après (en K€) :

	Emplois	Ressources hors générosité du public	Affectation des ressources issues de la générosité du public
Chemin Vert	1 270.9	1 231.0	39.9
Îlot Val-de-Marne	865.7	865.7	
AQI Paris	340.9	184.4	156.5
AQI Aubervilliers	319.4	123.7	195.7
Thuillier	882.0	842.5	39.5
Passerelle	1 066.2	991.7	74.5
Augustins	992.1	843.7	148.4
Ateliers de l'Îlot	1 564.1	1 129.1	435.0
AQI Amiens	146.1	80.9	65.2
Service d'Accompagnement	12.3	12.1	0.2
Autres (dont projets)	2.4		2.4
TOTAL MISSIONS	7 462.1	6 304.8	1 157.3

Le montant des ressources issues de la générosité du public, ainsi affecté aux différentes missions sociales, permet d'équilibrer le compte de résultat de ces missions. Une correction doit cependant être apportée à cette affectation, car les emplois de certaines missions sociales peuvent inclure une quote-part d'amortissements, concernant des immobilisations financées antérieurement par la générosité du public.

Il y a donc lieu de neutraliser le montant de ces amortissements (ligne VI du compte d'emploi des ressources : -316.8 K€). Cette neutralisation concerne principalement les travaux d'aménagement des Ateliers de l'Îlot et de Chemin Vert, et dans une moindre mesure ceux de Thuillier.

De ce fait, le montant net des ressources issues de la générosité du public, affectées aux missions sociales s'élève à 840.5 K€ (1 098.0 K€ en 2016).

Le solde des ressources issues de la générosité du public est affecté aux :

- frais d'appel à la générosité du public = 389.8 K€ ;
- frais de fonctionnement = 447.7 K€ ;
- acquisitions d'immobilisations = 209.2 K€.

13- Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017

Cette dernière partie du tableau (colonne (4) permet de suivre, d'une année à l'autre, l'utilisation faite des ressources collectées auprès du public.

Compte tenu :

- du solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées au 31 décembre 2016 (2 216.1 K€) ;
- des ressources collectées auprès du public en 2017 (2 000.5 K€) ;
- des emplois financés par ces ressources en 2016 (1 887.2 K€) ;
- et de la dotation sur fonds dédiés (-27.6 K€) ;

le solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées au 31 décembre 2017, s'élève à **2 301.8 K€**, en augmentation de 85.7 K€ par rapport à l'exercice précédent.

C'est ce solde qui sera repris dans le compte d'emploi annuel des ressources de l'exercice 2018. Il servira entre autres à financer, dans les années à venir, les projets en cours de l'association, notamment le développement de l'Ateliers-Qualification-Insertion et les travaux à réaliser sur nos immeubles.

14- Nature et quantité des ressources en nature

L'association bénéficie, dans le cadre de ses activités d'insertion et d'aide sociale à Amiens, de dons importants de denrées alimentaires, destinées à l'atelier de restauration collective. Ces denrées proviennent de l'hypermarché Auchan, à Amiens, pour lequel l'association effectue quotidiennement un tri de denrées périssables et diverses autres opérations de manutention.

Ces dons ont fait l'objet d'une valorisation, fondée sur le prix de vente grand public des articles étiquetés. En 2017, la valeur ainsi calculée des denrées alimentaires données à l'association s'établit à 327.9 K€, en hausse de 53.8 K€ par rapport à l'exercice précédent (+19.6 %).

Ce montant doit cependant être modulé de deux facteurs :

- 1- la valorisation ne concerne que les produits étiquetés ; elle n'inclut pas les produits en vrac, dont principalement les fruits et légumes, dont l'estimation tant en poids qu'en montant suppose une organisation dont l'association n'a pas les moyens de se doter aujourd'hui ;
- 2- de nombreux produits, dont la date limite de consommation est proche ou dont l'emballage est abîmé, doivent être jetés après un deuxième tri effectué en cuisine, à leur arrivée dans les locaux de l'association ; d'autres ne peuvent être cuisinés ou servis avant leur péremption, et doivent également être jetés.

Globalement, il semble raisonnable d'estimer que les denrées non valorisées d'un côté, et celles jetées ou données de l'autre, se compensent en valeur, et que le montant valorisé pour les seuls produits étiquetés est représentatif de la valeur du don alimentaire de l'hypermarché.

15- Etat des effectifs bénévoles

Le bénévolat s'est développé selon les axes suivants en 2017 :

- **Chemin Vert :**
 - Remise à niveau des savoirs de base et enseignement du français comme langue étrangère (F.L.E.) : 1 bénévole
 - Animation d'un atelier de sophrologie : 1 bénévole
 - Association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) : Action de remise à l'emploi
 - Champs libres : activités diverses (culturelles, sportives...) auprès des résidents
- **Ateliers de l'Îlot :**
 - Transmission de savoir-faire et encadrement technique : 1 bénévole
- **La Passerelle :**
 - Remise à niveau des savoirs de base et enseignement du français comme langue étrangère (F.L.E.) : 1 bénévole
 - Participations aux repas et présence régulière auprès des résidents : 1 bénévole
 - Participation aux repas et à l'entretien de l'établissement : 1 bénévole
- **Val de Marne :**
 - Soutien à l'insertion professionnelle : 1 bénévole
- **Atelier de Qualification-Insertion Ile de France :**
 - Accompagnement dans les techniques de recherche d'emplois : 1 bénévole
- **Thuillier :**
 - Soutien scolaire auprès des enfants et enseignement du français auprès des adultes : 1 bénévole
- **Siège :**
 - Evaluation des progrès réalisés par les personnes accompagnées : 1 bénévole
- **Des bénévoles se sont également** impliqués dans le lancement de nouveaux parcours qualifiants à Toulon (4 bénévoles), ou sont intervenus en appui à la collecte de dons (2 bénévoles) et dans le suivi des travaux à Thuillier (1 bénévole).

16- Informations clefs

	2017	2016	2015
Part des missions sociales par rapport au total des emplois	84.6%	90.8%	88.6%
Part des coûts de collecte dans les produits de la générosité	21.9%	15.4%	15.5%
Effectif salarié (en ETP)	141.4	138.6	143.2
Dont personnel en insertion	44.8	43.4	40.7
Total annuel des trois salaires les plus élevés (K€)	228.3	224.8	210.5
Total des rémunérations versées aux administrateurs	0.0	0.0	0.0

17- Glossaire

ACI :	Ateliers et Chantiers d'Insertion
ALT :	Aide au logement temporaire
ASP :	Agence de Services et de Paiement
AQI :	Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot
CAF :	Caisse d'Allocations Familiales
CASF :	Code de l'Action Sociale et de la Famille
CER :	Compte d'Emploi des Ressources
CHRS :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CP :	Congés Payés
CPOM :	Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens
CRC :	Comité de la Règlementation Comptable
DDCS :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DGF :	Dotation Globale de Fonctionnement
DISP :	Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires
ETP :	Equivalent Temps Plein
FIPD :	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
LHSS :	Lits Halte Soins Santé
OPCA :	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
RSA :	Revenu de Solidarité Active
SPIP :	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation



UN ACCUEIL, UN TOIT, UN NOUVEAU DÉPART

Maisons d'accueil l'Îlot

Association reconnue d'utilité publique

88, boulevard de La Villette
75019 Paris - 01 43 14 31 00
maisons-accueil@ilot.asso.fr

www.ilot.asso.fr



Commissaires aux comptes
Deloitte & associés
185 av. Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex